



Genre et espaces publics

Regards méthodologiques partagés

1 & 2 octobre 2024

Jardin d'Agronomie Tropicale

Nogent-sur-Marne (RER A Nogent-sur-Marne) à 10 mn de Nation.

Dans le cadre de la semaine du développement durable

Appel à contributions

L'Association Internationale de Géographie Francophone (<https://aigf.ulaval.ca/>) est une association fondée lors de son premier congrès qui a eu lieu à Rabat en juin 2023. Elle est composée de plusieurs commissions dont la commission genre qui se structure autour des questions relatives à l'articulation entre genre et espaces. Elle dispose d'une liste de diffusion (<https://groupes.renater.fr/sympa/info/aigfgenre>) et ce colloque est la première activité qu'elle organise.

La géographie francophone, notamment la géographie urbaine, a entamé, depuis une bonne trentaine d'années maintenant, l'intégration du genre dans ses préoccupations, si bien qu'il pourrait être temps de cesser de parler d'introduction du genre dans les études de géographie, et plutôt en relever les lacunes dans les maquettes d'enseignement et sa relative position de niche dans la recherche. Pourtant, si les chercheur.es développent peu à peu des réseaux autour de cette question, si les porosités se mettent en place, ils et elles demeurent encore un peu isolé-es. La géographie du genre ne s'articule pas toujours avec les autres branches de la géographie qui persistent à la voir comme un domaine sensible, voire relativiste, trop spécifique et difficile à fusionner avec la géographie « classique ».

Pourtant, la problématique du genre en géographie est particulièrement pertinente, en particulier lorsqu'il s'agit d'analyser les espaces publics, leurs politiques d'aménagement, leurs représentations, leur fonctionnement et les pratiques qui y prennent place. En effet, les rapports sociaux de genre participent de la production de territorialisations différentes, par leur asymétrie, par les relations de pouvoir qu'ils produisent et alimentent. Ce qui est mis en avant par toutes les études académiques, c'est que dans les villes, existent non seulement un différentiel de pratiques urbaines, mais aussi une inégalité de valeur de ces pratiques. Les hommes et les femmes ne bénéficient pas à égalité des infrastructures de la ville et portent de façon inégalitaire les insuffisances et les crises des villes.

L'espace est « le support et le produit de rapports de genre marqués par des phénomènes de hiérarchisation et de domination » (Faure et alii, 2017, p. 9). Comprendre à la fois les normes de genre qui dictent l'organisation des espaces et les pratiques qui y prennent place sont un des défis majeurs d'une géographie du genre.

La territorialisation, loin d'être aussi égalitaire et libre qu'il n'y paraît, est induite par des mécanismes dont un des résultats est l'inégalité d'accès aux espaces publics jusqu'aux processus d'exclusion purs et simples, ainsi que l'ont montré il y a déjà bien longtemps les travaux de l'école de Chicago (Grafmeyer et Joseph, 1990) dans une autre perspective. A travers une représentation écosystémique heuristique, l'écologie urbaine défendait l'idée que les espaces urbains sont la "projection spatialisée des rapports sociaux", qui sont des rapports de force et de domination, en permanente évolution. Henri Lefebvre, dans *Le droit à la ville* (1968), réaffirme l'idée que les villes sont des constructions sociales. L'espace y est central et dans la mesure où il reflète les choix des sociétés, il est politique. La ville selon lui devrait permettre l'appropriation par ses habitants, l'expression de la culture, de l'art et la variété des usages sociaux, ce qui en fait une œuvre commune spontanée et donc démocratique. La ville a un sens, (Luxembourg et alii, 2020) et il y existe des inégalités et des injustices spatialisées sociales mais aussi (entre autres) genrées (Young, 1990).

Si cela est vrai partout, dans les Nordes comme dans les pays des Suds globaux, où on trouve des situations de très fortes inégalités et des politiques de développement encore souvent menées sans intégration du genre dans les projets, les femmes semblent particulièrement affectées. Une ville en crise (politique, sociale, économique, environnementale, etc.) est d'abord soutenue par les femmes qui, très généralement responsables du quotidien, doivent suppléer

au manque d'eau, d'énergie pour cuisiner, de transports, de garde d'enfants, etc. Inversement, les situations de crise peuvent aussi leur conférer davantage de liberté de circulation.

La présence des femmes dans les rues lors de soulèvements politiques est, dans certains pays, jugée nouvelle, comme cela a été le cas pour les Printemps arabes du début de la décennie ou plus récemment en Algérie et en Iran avec le mouvement Femmes Vie Liberté qui lie très fortement l'accès libre aux espaces publics et la citoyenneté. En fait, comme l'ont démontré de nombreuses recherches, les femmes sont depuis toujours présentes dans les espaces publics. Mais si les revendications citoyennes des femmes et l'affirmation de leur identité sociale passent entre autres par une territorialisation, celles-ci restent sous contrainte, car les corps des femmes sont encore des enjeux sociétaux, dans de nombreux pays (y ceux compris de l'OCDE). C'est pourquoi le sujet mérite une attention scientifique tout en prenant garde d'éviter les effets de mode qui peuvent tendre à instrumentaliser le thème et endiguer les thématiques.

Les espaces publics ne sont donc pas seulement le théâtre de déambulation au gré des envies ou des fonctions qu'ils portent : ils participent aussi pleinement de la production et de la reproduction des normes, des stéréotypes ou des identités de genre notamment (Louargant, dans Faure et alii, 2017).

Les espaces publics ne sont pas restés à l'écart du *gender mainstreaming* qui depuis le milieu des années 1990 a institutionnalisé les politiques d'égalité entre les hommes et les femmes, avec plus ou moins d'efficacité. Cadre producteur et produit des rapports sociaux, les espaces publics sont traversés par l'ensemble des politiques publiques quels qu'en soient les acteurs prescripteurs. Ainsi à l'école mondiale, les Objectifs du développement en 2015 ont réaffirmé la nécessité de réaliser l'égalité entre les sexes comme "fondement nécessaire pour un monde pacifique, prospère et durable" (ODD n°5 : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/>) de même que celle de « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » (ODD n°11 : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>). La promotion de l'égalité de genre a été adoptée de façon internationale comme une stratégie transversale (voir par exemple l'article 7-5 des accords de Paris Cop 21 en décembre 2015). Parallèlement, de nombreux concepts se sont développés, comme des modèles de politiques urbaines « genrées » comme c'est le cas de la « ville sûre », et ont été mis à l'agenda du genre comme outil de gouvernance et notamment développé par ONU-Femmes à un niveau international (Safe City, <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/creating-safe-public-spaces>). Modèle jugé universel, il a eu pour effet de concentrer l'attention sur la question de la sécurité des femmes dans les espaces publics, de promouvoir leur protection, comme une priorité. Ce faisant, l'approche des espaces publics par la violence subie par les femmes (ou les minorités sexuelles) est devenue extrêmement répandue, occultant d'une certaine manière l'enjeu d'émancipation porté par les espaces publics.

Dans ce sillage, se sont développées des recherches académiques, des recherches-actions participatives, des actions associatives de tous types mettant en avant le manque de visibilité des femmes dans les espaces publics. On a fait le constat d'un certain paradoxe : d'une part

des avancées réelles dans la reconnaissance des besoins d'égalité dans la fabrique de la ville, et des résistances au changement dans la fabrique de la ville (Côté et alii, 2020), malgré les législations qui se sont multipliées comme en France, la loi du 21 février 2014 qui fait de l'égalité femmes-hommes une priorité transversale de la politique de la ville et oblige à réaliser des analyses et des diagnostics genrés, à la suite des recommandations de l'Union européenne.

Toutefois, quand il est admis et démontré que les villes sont caractérisées par des marquages classistes, la croyance que les espaces des villes seraient neutres d'un point de vue genré, ou ethno-racial reste pourtant bien présente (notamment dans les politiques publiques urbaines). Cette permanence d'une surdité ou d'un aveuglement à ces dimensions invite à s'interroger sur les résistances qui existent dans la discipline tant d'un point de vue épistémologique que d'un point de vue méthodologique.

A la faveur de travaux plus ou moins récents, beaucoup de méthodes ont été adaptées, d'autres ont émergé. On a assisté à une vague d'innovations méthodologiques dont un certain nombre ont d'abord été expérimentées dans le secteur associatif et militant en raison de la montée des revendications féministes au plus haut niveau institutionnel, qui s'accélère depuis le milieu des années 1970 puis des années 1990. Ainsi s'illustre la conviction que les méthodologies de travail de terrain ne sont pas neutres non plus, qu'elles participent à l'engagement de la recherche et de la fabrication d'un point de vue par la multiplication de travaux participatifs, de recherches-actions dont les dispositifs plus ou moins poussés questionnent la place de la personne enquêtrice vis à vis des personnes enquêtées. Interroger les rapports sociaux de genre par le prisme des méthodologies de terrain mises en place nécessite de faire un état des lieux de nos pratiques, et de penser ce que cette mobilisation réflexive peut faire éclore de nouveaux / d'autres rapports aux terrains.

Ces méthodologies spécifiquement développées dans le cadre d'une géographie féministe sont indissociables d'une connaissance fine préalable de la différenciation genrée des pratiques des espaces publics, dans leurs usages, leurs spatialités et leurs temporalités. Il s'agit en effet d'interroger les stéréotypes de genre induits portés par les méthodologies classiquement transmises et leur capacité d'invisibilisation des femmes comme sujet de recherche différencié en particulier et des dynamiques de genre plus généralement.

L'objectif de ce colloque est de faire un point sur les recherches et les méthodologies de recherche développées, modifiées pour répondre aux spécificités de travailler les thématiques des rapports sociaux de genre (qu'ils soient ou non croisés avec d'autres rapports sociaux) dans les espaces publics. Il s'agira de mettre en débat, les choix faits, les corpus méthodologiques dont ils sont issus, dont ils ont été inspirés (éducation populaire, Paulo Freire, le Théâtre de l'Opprimé, Augusto Boal, Ateliers d'urbanismes, mouvement vers les "sciences avec et pour la société"...). Il sera également question de montrer comment les méthodologies choisies, mises en œuvre répondent aux nécessités de se situer en tant que chercheur-e, revendiquant une objectivité forte (pour reprendre l'idée de Sandra Harding par exemple). Il s'agit de s'interroger à la fois sur les méthodes utilisées par les chercheur.ses et par les acteurs et actrices de la

planification urbaine, des cabinets de conseil qui forment les professionnel.les à la prise en compte du genre dans différents types de projets en lien avec l'espace.

Ces méthodologies sont-elles forcément participatives ? doivent-elles l'être ? Quelle "rétribution" ou compensation est-elle alors prévue dans ce cas ? Si les dispositifs participatifs ne sont pas adéquats, comment fait-on et que fait-on de la position de recherche ? Si les femmes sont plus souvent visées par les recherches, leur sollicitation renforce-t-elle la charge de travail qui leur incombe ? Comment rendre compte des recherches menées aux principales/aux intéressé.es, dans différents contextes, en respectant le premier mot d'ordre de l'éthique "ne pas faire de mal" et en allant vers un objectif d'empowerment ? Enfin, et surtout, il s'agira dans ce colloque de prendre le temps d'échanger sur les pratiques, les méthodes de la recherche en prenant du recul et en croisant les bonnes et les mauvaises expériences qui conduisent à une (ré)invention de la manière de faire de la recherche sur ces terrains en évitant le surpâturage scientifique.

Ces deux journées de débats et d'échanges s'organiseront en **trois grandes sessions** :

1) Constats, production des preuves : méthodes

Quels constats a-t-on besoin de faire "encore" ? Quels diagnostics si c'est pour réitérer les mêmes résultats ?

Pourquoi faire ces constats ? Comment les faire ?

Dans cette session, il sera question des différentes méthodes et de leur mise en œuvre/opérationnalisation pour établir les diagnostics, il sera question des déclinaisons de la participation des habitantes, des formes et des justifications à le faire (qu'est-ce que gagnent les femmes à participer ? quelle "compensation" concrète ?), mais aussi de leur réalité effective dans certains projets opérationnels.

2) Analyse des résultats

Quels résultats ? Comment est-ce qu'on analyse les résultats et avec qui ? Est-ce qu'il y a quelque chose de neuf dans les nouvelles recherches ? Y trouve-t-on des impensés qui persistent ? Quels thèmes sont abordés ? La répétition des enquêtes est-elle la preuve de l'ancrage des problématiques dans la recherche ou celle d'un processus d'invisibilisation persistant ?

A-t-on à faire à un renouvellement des thématiques ou ce qui est nouveau est la manière de penser, dire et redire, les mettre en évidence ? Qu'est-ce qui fait résultat et pour qui ? Cette deuxième session abordera aussi les modes de restitution, d'appropriation, la désignation des destinataires des résultats. Quels sont les effets sur les destinataires désignés des résultats ?

Comment décide-t-on de l'adresse de ces résultats ? Quels sont les effets des résultats sur les destinataires non désignés, non identifiés comme tels ?

3) Propositions

Faut-il faire des propositions ? à qui ? La recherche à propos des rapports sociaux de genre dans l'espace public est-elle forcément inscrite dans une visée opérationnelle, voire réglementaire ?

Quelle place pour la recherche fondamentale sur cette thématique ? La production de concepts, de lois générales etc...

Comment faire comprendre que le travail scientifique peut ne pas aboutir à une transformation immédiate et matérielle, mais qu'il porte aussi une vision transformatrice du monde.

Sous quelle forme transmettre ? Les guides de bonnes pratiques sont un exemple, ils sont conçus comme des outils de la transmission, tout en étant sujets à vigilance pour ne pas en faire des manuels qui excluraient la diversité et l'adaptabilité aux situations locales et la réflexion, l'inventivité, et mènent tout droit à la ville standardisée. Les méthodologies féministes sont encore marginales et pourtant elles sont sujet à reproduction, à normalisation par les institutions. Cette diffusion est-elle contreproductive ou participe-elle d'ouvertures épistémiques.

Les propositions de communication de 1500 signes (en français) sont attendues pour le **15 juillet 2024**, accompagnées de 5 mots-clés. Elles indiqueront l'axe dans lequel elles s'insèrent et s'appuieront sur une/des expériences de rapport au terrain.

Elles sont à envoyer avec l'objet "Proposition colloque genre et espaces publics" à :

corinne.luxembourg@univ-paris13.fr et gaelle.gillot@univ-paris1.fr

Dates clés :

- 7/06/2024 : Diffusion du texte de l'appel
- 15/07/2024 : Date limite retour résumés
- 20/07/2024 : Résultats des résumés

Bibliographie indicative

Charron H. & Auclair I. (2016), Démarches méthodologiques et perspectives féministes. *Recherches féministes*, 29(1), 1–8. <https://doi.org/10.7202/1036666ar>

Côté Denyse, Louargant Sophie et Paré Sylvie (dir) (2020), *Les villes et les territoires face au genre : état des lieux*, Cahiers de géographie du Québec, volume 64, numéro 181-182, avril–septembre.

Grafmeyer Yves et Joseph Isaac (éd.) (1990), *L'école de Chicago - naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris.

Lefèbvre Henri (1968), *Le droit à la ville*, Paris, Le Seuil.

Faure E., Hernandez-Gonzalez E., et Luxembourg C. (2017), *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*, Le Temps des Cerises, 300 p.

Marius Kamala et Raibaud Yves (2013), « Genre et géographie : du questionnement à l'évidence », dans *Genre et construction de la géographie*, Bordeaux : MSH Aquitaine, pp.15-24.

Paoletti Marion, Rui Sandrine (2015), « Introduction. La démocratie participative a-t-elle un sexe ? », *Participations*, 2015/2 (N° 12), p. 5-29. DOI : 10.3917/parti.012.0005. URL : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-paris13.fr/revue-participations-2015-2-page-5.htm>

Young Iris Marion (1990), *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.

Conseil scientifique : en cours de confirmation